



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

immigration clandestine

Question au Gouvernement n° 3093

Texte de la question

IMMIGRATION ILLEGALE

M. le président. La parole est à M. Thierry Mariani.

M. Thierry Mariani. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre d'État.

M. Michel Lefait. Comme par hasard !

M. Thierry Mariani. Depuis bientôt cinq ans, sans relâche, monsieur le ministre d'État, vous mettez en oeuvre une action déterminée contre l'immigration irrégulière. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Il est vrai que cela change de ce que vous avez fait, mesdames et messieurs de l'opposition !

Vous avez rompu avec des années de laxisme tout en faisant preuve d'humanité à l'égard des plus faibles. Les filières qui exploitent la misère humaine ont reçu le message. Désormais, la France refuse l'immigration clandestine et entend choisir ses flux migratoires. L'opposition, qui a régularisé 80 000 clandestins à l'époque de M. Jospin (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste*), n'a toujours rien compris. Le porte-parole de Mme Ségolène Royal, M. Arnaud Montebourg, a osé déclarer que votre politique d'immigration était marquée par une forme d'idéologie "néo-vichyssoise" ! ("*Scandale !*" et *exclamations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) C'est sûrement pour cela que, à la moindre occasion, la candidate socialiste reprend à son compte des réformes déjà votées par notre assemblée,...

M. Richard Mallié. Évidemment, elle n'est jamais là !

M. Thierry Mariani. ...comme la création d'une carte pour les travailleurs saisonniers ou la régularisation au cas par cas.

Monsieur le ministre d'État, ma question est simple : au-delà des polémiques entretenues par l'opposition, pouvez-vous indiquer le bilan réel de la lutte que vous menez et les prochaines étapes de votre action contre l'immigration illégale ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

M. Nicolas Sarkozy, *ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire*. Monsieur le député Mariani, je ne répondrai pas aux insultes de M. Montebourg, si ce n'est pour prendre la défense des milliers de fonctionnaires des services préfectoraux des étrangers, qui se sont sentis blessés par les propos humiliants qui leur ont été adressés par un député de la République.

M. Richard Mallié. C'est un scandale !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Les fonctionnaires de nos préfectures appliquent la loi et ils ont le droit d'être respectés ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Démago !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Le tribunal correctionnel de Créteil a condamné un individu à 3 000 euros d'amende pour avoir injurié des préfets. Il y a des mots que l'on ne doit pas employer ! ("*Racaille !*", "*Kärcher !*" *sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Marie Le Guen. Allez en justice alors !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Comparer déportation et

éloignement, c'est scandaleux à l'endroit de ceux qui ont connu certains événements !

M. Jean-Claude Perez. Vous n'avez vraiment rien à dire !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Nous avons démontré qu'il n'y avait aucune fatalité en matière d'immigration. Vous avez raison, monsieur Mariani, la gauche prône la régularisation massive. Quant à nous, l'action déterminée que nous avons conduite a porté ses fruits : les demandes d'asile politique ont connu une baisse de 35 % cette année et de 45 % en deux ans ! (*" Très bien ! " sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Pour la première fois, le nombre des titres de séjour délivrés a diminué de 2,6 %. Mieux encore : les arrestations de passeurs ont doublé - 3 000 en 2005 -, alors que la gauche, qui donne tant de leçons, avait arrêté moins de 1 000 passeurs avant 2002 !

Enfin, les employeurs de travailleurs en situation irrégulière sont désormais condamnés - je viens de signer le décret d'application - à payer le billet de retour de ceux qu'ils emploient illégalement (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), car il n'y a aucune raison pour que le contribuable paie pour leur malhonnêteté ! (*Protestations sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Maxime Gremetz. C'est n'importe quoi !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Mesdames, messieurs les députés, je serai toujours au rendez-vous pour débattre de la politique de l'immigration de la gauche, qui est laxiste (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*), et de la nôtre, qui est ferme, juste et républicaine ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3093

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 décembre 2006